



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

insertion professionnelle

Question écrite n° 63638

Texte de la question

M. Patrick Balkany appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur les difficultés spécifiques rencontrées par les femmes sur le marché de l'emploi. Le rapport du Secours catholique, publié fin 2009, montre que de plus en plus de personnes en situation de précarité rencontrées par les bénévoles de l'association sont des femmes. En 2008, ces dernières représentaient 54,4 % des personnes rencontrées. Parmi ces femmes, nombre d'entre elles font face à des difficultés en matière d'emploi. Dans les familles en situation de précarité, l'emploi des femmes est notamment marqué par des salaires bas, des emplois à temps partiels et des horaires de travail décalés peu compatibles avec la garde d'enfants en bas âges. Par ailleurs, les propositions de formation et d'emploi faites aux femmes leur permettent rarement de faire évoluer leur situation professionnelle. Le rapport du Secours catholique propose ainsi diverses mesures destinées à pallier ces difficultés et à favoriser l'emploi des femmes : garantir l'accès prioritaire, pour les plus démunies, à des modes de garde collectifs et à des activités extra scolaires, promouvoir la qualité de l'emploi des femmes en permettant que le temps partiel puisse être choisi et non subi et assurer, à niveau égal de compétences, l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes, font partie de ces mesures. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si ces propositions pourraient trouver une application concrète dans les mois à venir.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Balkany](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63638

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 2009, page 10777

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)